



LE TOQUÉ OBSCUR DE LA CORSE



7 juin 2018

Un dramaturge américain disait de l'imagination qu'elle « fait plus de victimes que toutes les maladies réunies. Elle engendre des maladies. C'est une forme de folie ! ». C'est le sentiment qu'ont eu les délégués **F.O.-Finances** au CHS-CT de Corse du Sud en découvrant, stupéfaits, qu'ils étaient accusés par la Direction locale d'agissements assimilables à un véritable harcèlement !

En effet, dans les documents préparatoires à leur prochain CHSCT, la direction locale a osé introduire dans le DUERP le risque suivant : « comportements moralement agressifs permanents de certains représentants des personnels » que subirait « l'équipe de commandement » !

A noter que ce risque est le seul bénéficiant de la cotation de gravité maximale, loin devant les risques d'agressions aux guichets, d'incivilités ou d'accidents auxquels sont confrontés les agents.

C'est à un détournement outrancier d'un outil initialement conçu pour recenser, évaluer et répondre à l'ensemble des risques pesant sur les personnels dans l'exécution quotidienne de leurs missions que l'on assiste.

UN SACRÉ COLLABORATEUR !

Le Directeur régional vient ainsi d'ajouter une ligne à un CV déjà particulièrement riche : détournement de procédure lors de son passage en polynésie, sanctionné par la Cour Administrative d'Appel ; sélection rigoureuse de ses interlocuteurs ; tentatives de censure de l'expression des représentants syndicaux ; tentative subreptice d'expulsion d'un local syndical ; boycott de CAPL depuis l'automne dernier ; promenade dans les services avec son thermomètre à « corsitude » et dénégations outragées la main sur le cœur sous parapluie ministériel achèvent ainsi de démontrer, qu'en plus de pratiquer assidûment la discrimination syndicale (passible de 3 ans d'emprisonnement et

45 000 euros d'amende), il est doté d'une courageuse approche de la responsabilité managériale et d'une aptitude certaine au dialogue social ! Voilà pour la forme.

Sur le fond, en 24 mois, l'action du DRFIP se résume à une accélération des restructurations dans le département et à une détérioration sans précédent des conditions de travail, avec entre autres :

- Des emplois objectivement nécessaires mais non demandés par le DRFIP, « par loyauté » envers le Directeur Général selon son propre aveu ;
- Des restructurations systématiquement menées dans la plus totale opacité et dans l'urgence, sans transmission de documents aux O.S., sans respect des délais, au mépris de la réglementation.

Alors, avec ce CV à faire pâlir d'envie n'importe quel cabinet de recrutement et une motivation sans faille, on comprend que la Direction Générale tiende à ce point à le maintenir en place, au point de l'oublier dans le dernier mouvement de directeurs.

CHAMPION DU MONDE ...

Même si le syndicat a connu, depuis longtemps, toutes sortes de directeurs locaux avec des sensibilités et des pratiques diverses ; même si l'on sent bien dans les départements que la situation se durcit et que certains comportements se multiplient, parfois malheureusement inspirés de ceux de la Direction Générale ; le Directeur Régional de Corse du sud détient assurément une forme de record.

S'il aime tellement les îles, qu'on lui offre l'Île-de-France avec un bureau au nombre de fenêtres suffisant pour soigner son ego parce qu'assurément, comme dirait l'autre, un Directeur Régional ne devrait pas se comporter comme ça.